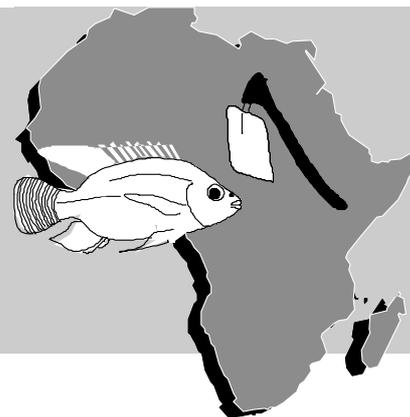


Le Bulletin

APDRA



Numéro 8 Journal interne de l'APDRA-F et de l'APDRA-CI

Juillet 2001

Au creux de la vague

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'APDRA-CI est en grande difficulté

Le grand projet dont nous vous parlons depuis plusieurs années est sans cesse retardé. Seul son démarrage permettrait de relancer toute la mécanique du développement de la pisciculture : retour des ACP sur les zones, formations des pisciculteurs, appui à la profession (CC), ...

L'APDRA-CI fait tout ce qu'elle peut pour convaincre du bien-fondé de ce projet tout ceux qui ont le pouvoir de décider de son démarrage. Une réunion cruciale entre toutes les parties se déroulera le 17 Août prochain (2001) à Abidjan

Avec les moyens dont elle dispose aujourd'hui, l'APDRA-CI ne peut plus travailler de manière satisfaisante.

Dans cette période difficile où nous sommes obligés de concentrer nos maigres moyens nos priorités vont aussi vers le Conseil Consultatif qui peut encore assurer le lien avec la base.

Ce journal est également un excellent moyen pour continuer à faire vivre la pisciculture en cette période difficile.

En nous faisant parvenir vos témoignages vos expériences, vos opinions vous apportez un formidable soutien à la survie de la pisciculture

Plus que jamais votre participation est importante

Bonne lecture

La Rédaction

Dans ce numéro :

| | |
|--|---|
| A propos de nourriture et de canal de contournement | 2 |
| Les gros tilapias, comment mangent-ils ? | 2 |
| Une nouvelle station à Gagnoa | 3 |
| Nouvelles de carpes chinoises | 3 |
| Prochaines formations pour pisciculteurs à Daloa et Gagnoa | 3 |
| Don d'une lunette aux pisciculteurs | 4 |
| Nos ambassadeurs de retour de France | 5 |
| Lettre de M.Louis Delrone | 6 |
| Article de journal sur la visite des pisciculteurs | 6 |
| Compte rendu du séminaire banque mondiale | 7 |
| A quand un syndicat des pisciculteurs ? | 8 |
| Tâcherons : un bon métier à beaucoup de problème | 8 |
| P.V de la réunion du C.C du 11 mai 2001 | 9 |

Techniques piscicoles

A propos de nourriture et de canal de contournement.

Lors de rencontre avec les pisciculteurs, nous avons eu souvent l'occasion de discuter à propos de l'opportunité de nourrir ou de ne pas nourrir un barrage.

On rencontre assez souvent des pisciculteurs qui se fatiguent et qui peuvent même dépenser de l'argent pour mettre du son de riz, par exemple, dans leur barrage. Cet article est là pour vous dire que cela peut ne servir à rien du tout.

En effet, la première chose qu'il faut répéter, c'est que ça ne sert à rien de mettre du son de riz dans un barrage ou un étang que l'eau traverse en permanence. Si l'eau coule toujours (en d'autres termes, si le barrage ou l'étang ne sont pas fermés par rapport à l'eau), le temps que le son de riz soit dégradé et assimilé par les poissons, il est déjà parti dans le bas-fond en aval. Il nous est arrivé, à Oupoyo, de rencontrer un pisciculteur qui versait de grosses quantités de son de riz et de déchets d'animaux qui auraient dû lui permettre d'avoir de gros rendements et de produire 5 à 6 fois plus de poisson que lorsqu'on ne nourrit pas. Mais comme l'eau coulait fortement à travers son barrage à la moindre pluie, il avait pratiquement le même résultat que les autres pisciculteurs qui ne nourrissaient pas. Il aurait mieux valu, qu'il mette tous ses efforts dans la construction d'un canal de contournement et ensuite, qu'il reprenne la nourriture et la fertilisation. Il aurait alors eu un très bon résultat.

La même chose avait été constatée à Sinfra, dans la zone des Sénoufos.

En conclusion :

Premièrement, avant de penser à nourrir ses poissons, il faut se poser la question : est-ce que mon étang est capable de garder la nourriture des poissons qu'il produit ?

- Si le barrage est ouvert et que l'eau le traverse beaucoup et souvent, la réponse est non.

- Si le barrage est fermé ou que l'eau ne le traverse pas (même pendant les pluies), la réponse est oui.

Si la réponse est oui, alors on peut se poser les questions sur comment pourrir les poissons et comment fertiliser son eau.

Marc OSWALD

Les gros tilapias, comment mangent-ils?

C'est avec Drissa Koné de Sinfra qui est membre du CC, que nous avons eu cette discussion à propos de l'appétit des gros poissons.

Drissa Koné nourrit ses poissons avec notamment du son de riz. Afin de vérifier qu'il ne donne pas trop de nourriture, il regarde comment les poissons mangent.

Il a ainsi remarqué que les petits poissons ont beaucoup d'appétit et que leur appétit augmente jusqu'à 4 mois.

Mais après, ne voyant plus les poissons manger, il préférerait ne plus leur donner à manger. Il se posait beaucoup de questions, comment se fait-il que les gros poissons ne mangent plus.

C'est vrai que plus un poisson est gros et plus il mange, mais plus un poisson est gros plus il est prudent et méfiant, il viendra donc lentement à la surface de l'eau et préférera ne pas se montrer s'il sait que quelqu'un le regarde.

Il n'a donc pas le même comportement qu'un petit poisson qui se précipite sous vos yeux pour manger.

L'observation des gros poissons est donc plus difficile que celle des petits, cependant il faut apprendre à les observer. Il est certain que les gros poissons grossiront plus vite si on arrive à leur

donner beaucoup de nourriture sans créer de problèmes de nourriture.

A titre d'exemple, c'est pour vous donner une idée mais ce n'est pas ce qu'il faut faire car les fertilisants, les sons et l'eau des étangs ne sont pas les mêmes chez chaque pisciculteur, voici l'une des tables utilisées sur la ferme d'Adzopé :

Ce pisciculteur a d'autres règles pour calculer la ration mais qui seraient trop compliquées à expliquer ici, peut-être cela pourra faire l'objet d'un autre article si cela vous intéresse ? On pourrait aussi collecter un certain nombre de résultats de rationnement sur les gros poissons afin que les pisciculteurs puissent profiter des expériences que les premiers ont faites.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il faut observer ces poissons, chercher à augmenter la ration en vérifiant qu'on ne salit pas l'étang (sans gaspiller la nourriture ou le fertilisant) et que les poissons grossissent vite. Un gros poisson peut grossir plus vite qu'un petit. Alors, appliquez vous et bonne chance !

| PM du poisson (g) | Quantité de son de riz (kg/are) |
|-------------------|---------------------------------|
| 50 | 0,54 |
| 100 | 0,81 |
| 150 | 0,93 |
| 200 | 0,99 |
| 250 | 1,05 |
| 300 | 1,08 |
| 400 | 1,2 |
| 500 | 1,29 |

NB cette table est provisoire, et le pisciculteur cherche à l'améliorer chaque année en fonction des résultats qu'il obtient

Marc OSWALD

Annnonce de dernière minute ...

Des formations de pisciculteurs organisées de Septembre à Décembre

L'APDRA-CI va organiser quelques formations de 2 à 4 jours pour les pisciculteurs, de septembre à fin décembre 2001.

Ces formations pourront se faire directement sur les zones ou à la station de Gagnoa ou de Daloa.

Les thèmes des formations sont le sexage, le transport et la manipulation des alevins, la reproduction et l'alevinage des autres espèces.

Ces formations se feront dans les groupes de pisciculteurs, avec un minimum de 6 stagiaires.

Si votre groupe a un besoin en formation dans un de ces thèmes, contactez

l'APDRA-CI à Daloa au 32 78 01 38.

Une nouvelle station à Daloa

Comme nous en avons parlé dans le dernier numéro du journal, l'APDRA-CI a acheté un terrain à Daloa pour faire une station de recherche. La mission de coopération française lui a donné un financement cette année pour construire des étangs. La construction a commencé au mois d'avril, sous la direction de

Moussa Mangara. Un nombre total de 22 étangs est prévu sur ce terrain, et la construction devrait se terminer à la fin de cette année si tout va bien. L'APDRA-CI aura ainsi une station de recherche qui lui appartient (la station de Gagnoa est seulement prêtée par le Ministère de l'Agriculture), qui pourra servir à faire des recherches et aussi à faire des formations pour les pisciculteurs.

Frédéric GLASSER

Nouvelles des carpes chinoises

L'année 2000 a été très mauvaise pour la production d'alevins de carpe chinoise, et l'APDRA-CI doit s'excuser auprès des pisciculteurs, car elle n'a pas réussi à fournir des alevins à tous ceux qui en veulent.

Le gros problème a été la survie des œufs : plusieurs reproductions à la station de Gagnoa ont réussi, mais les œufs mourraient avant la naissance des alevins.

La raison n'est pas connue, mais c'est peut-être un problème de qualité des œufs et d'alimentation des géniteurs. Au total, environ 2000 alevins ont été produits, dont 1250 environ ont été vendus aux pisciculteurs à partir de Daloa.

Cette année, nous allons tout faire pour produire des alevins en plus grand nombre : des grosses carpes ont été achetées aux pisciculteurs pour faire des géniteurs, et stockées à Daloa dans un barrage où elles sont alimentées dans de bonnes conditions. A Gagnoa, nous avons rajouté un peu d'aliment

FACI dans l'alimentation des carpes, car il semble que l'alimentation à base d'herbe seulement n'est pas suffisante en étang pour avoir une bonne reproduction. Enfin, nous faisons une expérience à Gagnoa, en grossissant des carpes chinoises alimentées avec des herbes uniquement, ou bien des herbes avec du FACI, pour voir si il y a une différence dans la croissance et la reproduction. A la fin de cette expérience, on pourra mieux comprendre comment améliorer la reproduction de la carpe chinoise.

Depuis plusieurs années, nous avons remarqué qu'il est presque impossible d'obtenir des œufs avant le mois de juillet. Donc cette année encore il faudra sûrement attendre juillet pour avoir des bonnes pontes et août ou septembre pour vendre les alevins aux pisciculteurs.

Ceux qui veulent d'autres renseignements peuvent téléphoner à la station (32 77 37 61) ou à l'APDRA-CI (32 78 01 38) pour connaître si il y a des ventes à partir du mois d'août.

Par Frédéric GLASSER

Nos partenaires

Un don de nos anciens visiteurs aux pisciculteurs

Les pisciculteurs français qui sont venus ces dernières années en visite envoyés par la Région Centre -Val de Loire ont cotisée pour acheter une lunette dont ils font le don

Nos « ambassadeurs » sont de retour de France.

Au cours de ce voyage, ils ont tissé des liens d'amitié dans la Haute-Savoie, la Sologne, la Brenne, à Paris, ...etc.....

À ce sujet, nous vous invitons à lire absolument l'article de presse ci-joint, publié le 08 Février dans le journal de la ville d'Annecy.

N'oublions pas de dire infiniment Merci à M. Louis Delrome ; c'est par son entremise que nous avons pu acquérir ce reportage.

L'année 2001, une année pas comme les autres. Cela s'explique par le marasme économique qui secoue l'APDRA-CI dans son fonctionnement. Dans le cadre du partenariat entre la Région Centre Val-de-Loire française, l'ADARC, l'AFVP et l'APDRA-CI, un voyage d'échange a lieu chaque année entre la France et la Côte d'Ivoire. Cette fois-ci, nous avons été exceptionnellement choisi comme « ambassadeurs » pour aller en France consolider et renforcer les liens de coopération. Bien que nous soyons aussi partis à la découverte des sites touristiques, notre mission ne se focalisait pas seulement sur une formation technico-économique piscicole ou des visites dans certaines exploitations piscicoles, tantôt en Brenne, tantôt en Sologne, bastion de la pisciculture française.

aux pisciculteurs du Centre-Ouest pour manifester leur soutien à la démarche de développement entreprise et aussi témoigner de leur fraternité.

Cette lunette a été remise par Bertrand PAJON à Marc OSWALD qui l'a transportée de France et l'a confiée à L'APDRA-CI en rappelant qu'elle est la propriété des pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

A vous donc de décider comment la gérer

De façon constructive nous avons eu l'occasion de prendre part à des tables rondes au cours desquelles nous avons discuté, sinon négocié avec certains partenaires ou bailleurs, des fonds qui doivent apporter un soutien financier à l'APDRA-CI afin que cette structure puisse plus ou moins continuer ses actions de développement. Entre autres, la recherche et développement, l'encadrement technique, dénonciation des faux aménagistes et tâcherons qui ne font pas honneur à la profession piscicole.

Sommairement, voici les points saillants de notre parcours :

- Jeudi 25 01 2001, à Orléans, s'est tenue la réunion du Conseil Régional. Après maintes interventions, les responsables de l'ADARC ont accepté d'accorder une aide financière pour éviter un déclin. Après évaluation il ressort que le déblocage des fonds aura lieu en Mai prochain.

Lundi 29 01 2001, rencontre avec l'AFD à Paris. Des promesses encore ; l'AFD attend que la politique de la RCI se stabilise avant d'agir. Ce même jour dans l'après-midi, avec notre guide nous avons emprunté le TGV pour nous rendre dans la commune d'Annecy en Haute Savoie. La réunion eu lieu de 20h30 à 23h, heures locales ; cette réunion officielle avec le CCFD était mal située puisqu'elle coïncidait avec les préparatifs des élections municipales. Il y avait peu de participants, néanmoins la presse écrite était au rendez-vous.

Mardi 30 01 2001, en début d'après-midi ; nous avons rendu visite à Nathalie Dupont (contact pour la Côte d'Ivoire au CCFD) à son bureau à Paris. Très accueillante, celle-ci s'est beaucoup préoccupée des questions relatives à l'organisation de la profession, l'autonomie du conseil consultatif et l'intérêt des cotisations en période de crise.

Il faut retenir que nous avons eu un entretien à bâton rompu.....une lueur d'espoir.....

Ce voyage d'échange a été fort enrichissant, comme les précédents.

L'APDRA-CI doit se mettre au travail pour le progrès et la prospérité de la pisciculture.

Merci infiniment à nos amis et partenaires résidents en France.

Zagbayou Brice

Une lettre de Monsieur Louis Delorme

Président du CCFD de la ville d'Annecy, localité située en Haute-Savoie, à 600 kms de Paris.

« Cher ami, merci de votre participation à notre réunion du 29 janvier dernier. Comme frère je t'envoie ci-joint deux exemplaires de l'article du journal. Nous allons, après les élections, contacter les mairies pour les engager encore davantage dans le financement de projets de développement. Nous avons beaucoup apprécié vos témoignages sur les actions que vous réalisez. Aussi nous vous souhaitons bon courage, bonne continuation et soyez assuré de mes bons souvenirs et de notre amitié. »

Deux pisciculteurs africains à Annecy

Le CCFD accueillait à Annecy pisciculteurs ivoiriens, engagés dans une action, menée depuis près de 10 ans par l'APDRA.

Brice Zagbayou et Lamoussa Wayara, sont parmi les 430 pisciculteurs installés en Côte d'Ivoire à 400 km d'Abidjan, dans la Région Centre Ouest autour des villes de Daloa et Gagnoa.

Les 2 ivoiriens au cours de leur premier voyage en France, accompagné par le français Marc Oswald, président de l'APDRA, étaient de passage à la maison diocésaine, invités par le CCFD de Haute Savoie, le 29 janvier dernier.

Le CCFD, partenaire depuis l'origine du projet, escomptait un double résultats de cette visite : la poursuite des contributions locales des collectivités publiques (au total 16 communes et le conseil général) et d'autre part une valorisation du travail sur place, fait par l'antenne APDRA Côte d'Ivoire et son antenne relais en France. Mais en parallèle, il était important d'aborder les problèmes rencontrés, cette dernière année, dus aux émeute et aux coup d'état dans ce pays, qui freine ainsi cette démarche originale. Car l'instabilité politique en Côte d'Ivoire à bloquer les financements des structures officielles telles l'agence française de développement. (AFD)

Un projet de développement durable

Envoyé par le CCFD, au départ du projet pour une mission d'évaluation, François Jacquemond, professeur en pisciculture à l'école d'agriculture de Poisy, avait démontré la viabilité de ce projet : « le système est fonctionnel et répond immédiatement aux besoins des populations locales, très rapidement elles peuvent investir dans un nouvel étang. » Actuellement, les 90 ha d'étangs réalisés produisent 100 tonnes de poissons, si la production reste somme toute modeste au regard des demandes, ce projet a un bel avenir devant lui.

Les bassins sont réalisés par les paysans ivoiriens, à présent on assiste à une appropriation de cette pisciculture artisanale par la population locale. Le CCFD intervient sur la formation des paysans à la pisciculture et apporte une aide pédagogique. L'objectif serait à l'avenir de généraliser ce type d'action à l'ensemble du pays mais également en Guinée.

My. M. Paru le 7 février 2001 dans l'Essor Savoyard

Compte rendu du séminaire de la banque mondiale

Il s'est tenu les 6 et 7 mars 2001 au Golf Hotel Intercontinental ; l'ouverture officielle a été faite par le directeur du cabinet du Ministre de l'agriculture et des ressources animales, représentant le Ministre. Monsieur Assanvo N'Guetta, après les salutations, a déclaré ouvert le séminaire sur la revue des portefeuilles des projets agricoles ruraux.

Après l'ouverture, Monsieur Malan Jean-Paul, coordonnateur de la cellule de la lutte contre la pauvreté au cabinet du Premier Ministre, présenta les grandes lignes du D.S.R.P. (Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté). En introduction il a signifié que le DSRP (appellation FMI) ou CSLP (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté) (appellation Banque Mondiale), a été approuvé et adopté au cours d'une AG annuelle en 1999 par les deux institutions pour aider les pays membres à faibles revenus.

Il a dit que ce cadre découlait lui-même d'un modèle global de développement initié par le président de la Banque Mondiale, et l'objectif principal de ce modèle est la réduction de la pauvreté sur la base d'une approche consensuelle et participative. Cette approche présente plusieurs spécificités par rapport à une approche classique : la lutte contre la pauvreté devient la priorité, le processus est participatif (il part des aspirations et des besoins des populations à la base), le processus DSRP met l'accent sur l'appropriation nationale (une prise en charge des processus par les nationaux), le DSRP permet une meilleure coordination des interventions et est une référence pour le partenaire.

En résumé, le DSRP est le résultat d'une stratégie particulière de chaque pays.

Après l'exposé de Monsieur Malan, Monsieur Abdoulaye Touvé a présenté les objectifs du séminaire :

- mission d'appui au renforcement des capacités
- revue à mi-parcours du portefeuille de la Banque Mondiale sur le développement rural.

Monsieur Yapi Fidel, directeur d'action régionale au ministère de la décentralisation et de l'intégration nationale, a présenté la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire.

- nouvelle politique de décentralisation de 2001 à 2005 qui s'articule autour de la communalisation de l'espace ivoirien.

Depuis 1980, cette politique était orientée autour des communes. Nous avons alors vu le nombre des communes passer de 37 à 198. La nouvelle politique va plus loin en changeant les régions administratives en régions décentralisées. Il existe un organe, le Conseil Régional, qui est un organe délibérant et non exécutant. Au niveau des régions ou des départements, les organes sont nommés tandis qu'ils sont élus au niveau des communes.

Il existe, dans la nouvelle politique, des communes rurales qui ont les mêmes attributions que les communes, mais au niveau des pays ruraux.

Après les différentes présentations, le travail s'est poursuivi sous forme d'ateliers, trois en tout.

Le premier atelier a porté sur le PDL (Projet de Développement Local). Le second atelier était une réflexion sur « comment mieux organiser la réponse à la demande ». Le troisième atelier portait sur le financement de la demande, c'est-à-dire comment adapter nos financements ?

De ces trois ateliers, ce qu'il faut retenir c'est la volonté de la Banque Mondiale de financer des projets de développement à condition que les PDV (Projets de Développement Villageois) et les PDL soient pris sur la base de la DSRP et que les bénéficiaires soient la population à la base.

Étaient présents au compte de l'APDRA-CI :

ADEBOUNNI Rassak

FORGO Yaya

Adebounni Rassak

Défense de la profession

A quand un syndicat ?

Volontiers, je souhaiterais apporter une précision au sujet du contentieux qui oppose (judiciairement) K. Théodore à quidam influent (l'accusé), qui a fait recours à un avocat défenseur pour gagner coûte que coûte le procès. Pas de méa-culpa !

Le plaignant n'est pas satisfait de la procédure. Intentionnellement, celui-ci a demandé la reprise de l'audience auprès des autorités compétentes de « l'appareil judiciaire » ; un autre procès tant attendu.

Effectivement, les étangs de notre ami Théodore ont été jalousement détruits, son

élevage est à l'envers, et ça dure depuis plus d'un an.

Les dégâts sont graves. Ce terrain qui pose problème aujourd'hui a bel et bien été vendu à des gens habilités dans l'exploitation de carrière de sable. Un acte inhumain ! Voici à peu près comment les étangs ont été fort endommagés. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas de couverture syndicale pour revendiquer les questions relatives aux problèmes fonciers. A quand des réactions fermes pour l'insoluble problème foncier qui gêne l'expansion de la pisciculture ? Un jour, l'instauration d'un syndicat sera une lueur d'espoir.

Z : Brice

Tâcheron : Un bon métier à beaucoup de problèmes

Il est tâcheron depuis 1996 ; il se nomme Koffi Konan Sédrique, dit « Yassouha » (garçon en Baoulé).

Oui ! C'est effectivement un Yassouha. Il peut construire un barrage à lui seul, et en moins d'un mois ! J'ai eu l'occasion de le suivre. Il travaille très bien ; ses digues sont très larges, avec des pentes bien faites. Il sait aussi construire les moines.

Mais si nous (l'APDRA-CI et les pisciculteurs) ne faisons pas attention, nous allons le perdre. Avant d'être tâcheron il a travaillé comme jardinier à Yamoussoukro, il a vendu des jus de fruits à Sinfra et a même été manoeuvre dans une plantation à Soubré. Il a été aussi gardien dans un collège de Sinfra. C'est même dans ce collège qu'il a fait la connaissance de Cédric Boulan (ancien VP à Sinfra). C'est par son entremise qu'il est aujourd'hui tâcheron.

Depuis le début, il a exercé son métier avec beaucoup de courage et d'amour. C'est même par amour pour son métier qu'il a déménagé à Gagnoa Il a participé à l'ouverture de la

zone de Zedi, et je peux même dire qu'il a joué un rôle très important dans le développement

de cette zone. Il a accepté la construction de barrages à crédit ; il a vraiment aidé la population (les candidats pisciculteurs) de Zedi. Aujourd'hui, il a énormément de problèmes et il a besoin d'aide de l'APDRA-

CI et de tous les pisciculteurs. Il veut rentrer en possession de ses fonds ; depuis qu'il a fini ses barrages, les pisciculteurs ne veulent plus le payer.

Ce ne sont pas tous les pisciculteurs, il y en a qui ont honoré leurs engagements. Mais il y a un groupe de quelques pisciculteurs de Nagadoukou qui ne font aucun effort pour rembourser leur crédit au tâcheron. Ce dernier fait donc appel au Conseil Consultatif et à l'APDRA-CI pour l'aider à rentrer dans ses fonds.

Il dit vraiment aimer son métier et être prêt à continuer, à condition qu'il existe des gens qui voudraient prendre sa défense en cas de litige, notamment en cas de non-paiement de son

travail. « Mon métier m'a permis d'être aujourd'hui marié et père d'un enfant ; j'ai même acheté une vidéo, un lecteur de CD-Rom et deux TV couleur ; j'ai une salle de projection de films Tout ça c'est grâce à la pisciculture, et à mon métier de tâcheron. Mon

métier me plaît beaucoup et je voudrais continuer ».

C'est par l'évocation de ses droits qu'il a terminé son entretien.

Abedounni Rassak

Organisation

Procès verbal de la réunion du Conseil Consultatif du 11 mai 2001.

Lieu : Salle de réunion de la Fonction Publique, Gagnoa.

Etaient présents :

ADEBOUNNI Rassak (APDRA-CI)
BAMBARA Daouda (APDRA-CI)
BRAGUY Stéphanie (APDRA-CI)
GLASSER Frédéric (APDRA-CI)
SEKONGO Gona (APDRA-CI)
OUATTARA Mariam (APDRA-CI)
BABO RABE Raphaël (CC Guéyo)
BLE BAI Mathurin (Gadouan)
DIABAKATE Moustapha (CC Sinfra-Ville)
Dje Loukou Hilaire (CC Djekro)
FORGO Yaya (CC Bientokro)
HITE SIGUI Jérôme (CC Méagui)
KATIE Théodore (Invité)
OUATTARA Hamidou (CC Daloa)
ZAGBAYOU Brice (Pisciculteur-Gagnoa)

Absents :

- Drissa KONE (CC Sinfra-Senoufo)
- DIARRASSOUBA Dossongo (CC Zédi)
- COULIBALY Zié (CC Lamedougou)
- SODRA Beme (CC Okrouyo)
- Kassoum KONE (CC Luenoufla)

Ordre du jour :

- 📌 Bulletin APDRA
- 📌 Situation Caisse CC
- 📌 Compte Rendu de Réunion et Voyage
- 📌 Crédit et Objectifs pour l'Association des Pisciculteurs
- 📌 Possibilité d'augmentation des cotisations
- 📌 Affaire Théodore
- 📌 Le problème de l'Aménagiste de Guéyo et Gadouan
- 📌 Carpe chinoise
- 📌 Tâcherons et Aménagiste clandestin
- 📌 Prochaine élection.

D'entrée, Monsieur Frédéric GLASSER a souhaité la bienvenue à tous les membres du CC. Il a aussi souligné que le démarrage de l'AFD a été reporté en mai 2002. Le CCFD nous aide et la Région

Centre a décidé de nous aider, sans la Profession. La Coopération française nous aide à construire la Station de Recherche de Daloa.

Après Monsieur ADEBOUNNI Rassak, le nouveau responsable de la cellule Profession a été présenté. Sa tâche va commencer à partir de juillet. Il a également souligné que la situation actuelle ne nous permet pas d'embaucher de nouveaux animateurs. Cette situation est liée aux problèmes entre la Côte-d'Ivoire et les Bailleurs de Fonds.

Le bulletin APDRA

Le bulletin APDRA a suscité beaucoup d'intérêts, il se meurt du manque d'articles. Cela est dû au fait que la plupart connaît bien le travail seulement la minorité sont limités au terrain. Ce qui fait que généralement les gens n'ont rien à dire. C'est seulement sur le plan de l'organisation que les gens peuvent avoir quelques chose à dire de plus, il faut qu'on aille chercher l'information auprès des pisciculteurs (**BABO Raphaël**).

C'est un bon bulletin qui permet d'avoir un aperçu sur toutes les autres zones. Aujourd'hui Charles qui par le passé, passait chercher les informations n'est plus là, donc on ne sait pas comment faire remonter les articles (**BLE Bai**).

Stéphanie a répondu qu'ils peuvent de partout transmettre les articles ou mettre sous forme de lettre à notre Boîte Postale (B.P. 1104 Daloa) ou de passage pouvait le déposer à l'APDRA-CI.

La raisons fondamentale qui fait que les articles se font rares est le fait que le journal n'existe plus . (**FORGO Yaya**).

Il faut que l'APDRA-CI nous donne l'autorisation d'écrire, il a adressé un courrier à l'APDRA-CI dans le but d'obtenir une procuration qui est resté sans suite (**Brice Z**).

Raphaël lui, pense que les animateurs doivent aussi inclure dans leurs missions d'encadrement une rubrique concernant le journal. Que la partie Nouvelle des zones soit plus élargies et que toutes les zones se retrouvent dedans !

Le journal est surtout fait pour les pisciculteurs. Il faut que chacun se sente impliqué.

Je souhaiterais que la première page soit en image. Le journal ne doit pas selon M. **Moustapha** être seulement un outil d'information, mais doit être aussi un instrument de formation. Il souhaiterait qu'on leur donne les bases techniques de construction et d'élevage.

Situation de Caisse

Il ressort que le CC dépense plus qu'il ne fait rentrer d'argent. Le bilan de la période du 12 janvier 2001 au 11 mai 2001 est de : 51 250 Francs réparties comme suit : la

Février ⇒ 13 500 Francs CFA

Mars ⇒ 19 500 Francs CFA

Avril ⇒ 10 000 Francs CFA

Mai ⇒ 4 000 Francs CFA.

En janvier 2001, il a eu 5 piquetages à Djèkro (2 500 Francs, à Méaguy (5 500 Francs.

Monsieur Doumbia Kalimou de Luénoufla à fait un don de 250 Francs. Les sorties qui concernent surtout les frais de réunion se résume comme suit :

- Transport + repas : 114 190 Francs CFA

- Hotels : 17 500 Francs CFA

- Divers : 750 Francs CFA

Soit un total de 132 440 Francs CFA. Le solde aujourd'hui est de 446 975 Francs CFA.

Pourquoi c'est l'APDRA-CI qui garde l'argent du CC ? (**Blé BAI**)

Effectivement c'est nous qui avons décidé que ce soit ainsi de sorte à faciliter le suivi car entre nous pisciculteurs du CC compte des centaines de kilomètres qui nous séparent nous nous voyons rarement. (**Raphaël**) Moustapha a ajouté que les piquetages sont périodiques.

Compte rendu de voyage et réunion

En dehors de Lamoussa qui est absent M. Brice a tenu à remercier Mariam qui s'est beaucoup saigné pour eux pendant leurs courses à Abidjan. Il a déploré les tracasseries policières tant en Côte d'Ivoire qu'en France.

Le lendemain, ils ont visité des sites, l'écloserie avec Mme ZABO, ils se sont retournés à Paris avec Marc. Ensuite avec Nathalie Dupond (responsable du CCFD) ont posé des problèmes d'urgence pour aider l'APDRA-CI. Ensuite la presse à couvert l'événement.

Quant à M **Forgo Yaya**, il nous a fait le point de son déplacement à Abidjan.

C'était sur une invitation de la Banque Mondiale, il y avait 16 (seize) représentants venus de partout et les autorités ivoiriennes. Plusieurs réflexions avec différents partenaires. Leurs objectifs c'est d'arriver à aider les pays en voie de développement (se mettre en contact avec la population) voir comment ils peuvent adhérer à l'idée. Ils ont impliqué les couches défavorisées pour qu'elles s'organisent et puissent bénéficier directement de l'aide. Plusieurs Ministères de développement étaient représentés. Un organisme privé pourra donc faire des crédits, après étude il pourra décaisser et aider la population en moins de quarante cinq (45) jours. Ils veulent aider la population à la base, mais il faut une bonne organisation. Il demande leur participation (cela se fait de façon décentralisée) c'est à dire dans les différents départements. Les coopératives ou association doivent contribuer.

Quelle doit être le degré d'organisation pour pouvoir être aidé ? (**Raphaël**)

Il y a des critères avec règlements intérieurs (**Yaya**)

Comment obtenir de l'aide tout en contournant toutes les tracasseries administratives ?

C'est de tout ça que la Banque Mondiale est venue s'imprégner.

Abordant le problème de crédit, vu que le crédit ne pouvait être donné que dans le cas d'extension est-ce que cela ne pouvait pas décourager les nouveaux ? (**Raphaël**)

Je pense que les zones doivent être formées par l'APDRA-CI puis solliciter l'aide des bailleurs de fonds puis ensuite on peut fédérer les départements pour donner naissance à un nouveau CC.

A Gadouan chaque pisciculteur donne 5 000 Francs par an pour ouvrir un compte bancaire dans le but de s'organiser en coopérative et solliciter un crédit (nous sommes 24 (vingts quatre) pisciculteurs) (**BLE BAI**)

Etant donné que l'APDRA-CI ne peut pas donner de crédit à quelqu'un ou lui assurer une garantie.

Yaya FORGO demande si APDRA-CI peut intervenir dans les formations et les négociations (c'est à dire être intermédiaire).

Quel moyen il faut mettre en place pour obtenir les crédits ? L'APDRA-CI en pisciculture est incontournable c'est donc l'association qui envoie ses représentants au CC.

Se structurer à la base pour créer une coopérative qui va donner naissance au CC qui sera fédération. (**Rassak**).

Crédit et objectif pour l'Association

Le métier de l'APDRA-CI n'est pas de faire du crédit selon **Glasser**, La mission première de

l'APDRA-CI qui est l'encadrement connaît par rapport à la situation financière des difficultés, l'APDRA-CI ne va pas encore se surcharger avec un autre objectif. La collaboration à part égale entre l'APDRA-CI et les pisciculteurs doit être effective. On peut aussi envisager l'organisation inverse c'est à dire que le CC fasse redescendre la motivation pour donner naissance aux coopératives.

Par exemple :

- Qu'est-ce que les pisciculteurs veulent ?

Que pourra leur apporter cette organisation ?

Est-ce qu'il n'y a pas d'autres besoins des pisciculteurs en matière d'organisation des pisciculteurs ?

Est-ce qu'il faut seulement se regrouper pour pouvoir obtenir un crédit ?

Pour **Raphaël**, le regroupement doit aller au-delà du simple fait de l'obtention du crédit. Le crédit doit être le départ autour d'un idéal et non une finalité.

Pour le regroupement à Sinfra ce n'est pas facile. Si l'APDRA-CI avait les moyens pour mettre un filet à la disposition des pisciculteurs, un carnet permettrait de faire des entrées d'argent et aussi de réunir les gens. (**Moustapha**)

Rassak a répondu que l'argent qui est là n'est pas pour l'APDRA-CI, mais celui des pisciculteurs et qu'à terme les pisciculteurs puissent discuter directement avec les bailleurs de fonds.

C'est autour du matériel qu'ils peuvent se réunir. Depuis le début du projet l'idée de se regrouper pour acheter un filet y était ; la commercialisation, travailler ensemble (éviter de travailler seul). Car il y a des gens qui ne sont pas que pisciculteurs. La pisciculture est une activité de longue haleine, donc si quelqu'un veut avoir de l'aide, il faut qu'il approche les anciens. (**Raphaël**)

Il faut bien connaître les textes de lois avant de se regrouper. Il faut que l'APDRA-CI s'arme de moyens juridiques pour éclairer les pisciculteurs. (**Stéphanie**)

Pour finir selon **Rassak**, on pourrait se retrouver lors d'un CC rien que pour discuter de ce problème (identification des problèmes qui sont communs et qui pourraient être une source de regroupement).

Possibilité d'augmentation des cotisations

Les pisciculteurs ont tendance à prendre les membres du CC comme des travailleurs de l'APDRA-CI. Depuis que les animateurs se font rares les réunions entre nous pisciculteurs sont difficiles ! (**Raphaël**)

A Méaguy ville les pisciculteurs se rallient sur la décision du CC. Chez les Baoulés ils ne sont pas d'accord pour une augmentation. A Bientokro on n'arrive pas à réunir les gens. Hilaire n'est pas d'accord pour une augmentation.

Affaire Théodore

« Il faut éclairer tout le monde sur la procédure judiciaire. Je suis allé au tribunal sans témoin (Désiré et Brice). Sous l'inspiration de Fred j'ai fait appel. Il y a deux (2) mois j'étais dans le Zédi entrain de me "chercher". Si l'APDRA-CI m'aide à gagner le procès je vais reprendre la pisciculture. Les membres du CC ont pris note et ont décidé d'entreprendre des démarches auprès de l'APDRA-CI afin qu'elle l'aide. »

Pour trancher vite selon Raphaël, Théo doit voir si la poursuite judiciaire qui sera certainement longue et très chère l'arrange ou s'il doit recevoir un crédit de l'APDRA-CI pour refaire ses étangs.

Le problème de l'Aménagiste de Guéyo et Gadouan

• Guéyo

Cela fait à peu près un an que notre Aménagiste a quitté Guéyo, depuis lors je n'ai plus d'entrée d'argent. Le conseiller est à Koussoyo et l'Aménagiste à Tagbayo. Après les problèmes avec ses parents et son état de santé qui l'a obligée à s'absenter. Depuis ce retour il y a une inadéquation entre le nombre de barrage piquetés et l'argent qui rentre. Elle ne remplit pas correctement le cahier. Compte tenu de cette situation elle a été renvoyée à M. Vincent parcequ'il faut sa signature. Il y a beaucoup de piquetages mais pas d'entrée dans la caisse. (Raphaël)

L'appareil ne doit pas sortir sans qu'on ne dépose les 500 Francs. (**Moustapha**)

Rassak demande au CC de revoir la gestion de l'appareil avec l'idée de Moustapha parce que l'APDRA-CI a donné l'appareil à un groupe de pisciculteurs et non à un seul individu.

• Gadouan

Vingt quatre (24) pisciculteurs, tous à jour de leur cotisation. Des besoins réels d'animateur accentué par le fait qu'il n'y a pas d'Aménagiste ni de CC.

La situation actuelle ne nous permet pas de faire des formations c'est le problème. (**Stéphanie**)

Chaque zone présente quelqu'un pour la formation d'Aménagiste, Gadouan est une ancienne zone et pourquoi vous n'avez pas proposé quelqu'un ? (**Rassak**)

C'est une négligence de la part des anciens. (**BLE BAI**)

Tous nos encouragements et nous vous demandons de continuer toujours dans cette lutte. Comprenez que c'est parce que nous traversons les difficultés que nous ne pouvons pas être présents sur le terrain. (**Rassak**)

Pour régler ce problème, il a été décidé de mettre en place une organisation entre les pisciculteurs de Sinfra et ceux de Gadouan pour contrôler l'Aménagiste et la qualité de son travail.

Carpe chinoise

Il y a eu de très mauvais résultats car les œufs mouraient lors des incubations. Cela était dû au mauvais état des œufs. Ceux qui veulent des alevins, ils peuvent consulter M. Mangara à la station en construction de Daloa.

Le gros problème c'est d'avoir de bonne reproduction avec des œufs de qualités. Nous avons décidé cette année de les nourrir (cc) avec des aliments industriels pour voir si le résultat va changer par rapport à l'aliment ou la densité.

L'objectif c'est d'avoir de bons résultats cette année. On va commencer à faire un suivi plus régulier.

Faut-il vendre les cc seulement à ceux qui sont à jour de leur cotisation ? (**Moustapha**)

Comprenez que quand il aura assez de poissons tout le monde sera servi. Ce n'est pas pour vous obliger à adhérer que nous avons pris cette décision. Elle a été prise à la réunion du CC de janvier 2001.

Tâcherons et Aménagistes clandestins

Le problème des faux tâcherons pourra être réglée lorsque les pisciculteurs eux-mêmes comprendront l'importance d'un bon Aménagement. C'est seulement les bons résultats qui feront fuir les faux tâcherons.

Lutter (faire savoir ce que c'est qu'un vrai barrage ?).

Les pisciculteurs qui existent aujourd'hui travaillent avec le CC et bien (bon aménagement). Il faut bien travailler et produire de gros poissons pour que les faux ne puisse pas s'introduire (bonne

production). Dans le cas contraire si vous n'arrivez pas vous-mêmes à produire de gros poissons les gens vont vous confondre.

Prochaine élection

Les futures élections dépendent de l'APDRA-CI. Il faut au moins quatre (4) à six (6) mois pour préparer et organiser les élections.

Vu la situation actuelle, c'est Rassak qui fait ce gros travail. Si l'APDRA-CI décide de le faire, il fera que ça. Si on veut faire deux (2) passages par zones or nous en avons vingt six (26) et peu après l'Association des pisciculteurs nait on va reprendre parce que l'élection n'aura pas de sens. L'APDRA-CI avec son CA dont les (2) deux pisciculteurs, l'APDRA-F et l'AFVP vont se réunir et décider de quelque chose. Si l'Association doit repartir sur une nouvelle base ça sera une perte de temps. La tendance majoritaire est d'attendre pour que les nouvelles orientation soient en place. **(Sekongo)**

Certains membres du CC souhaiteraient qu'on associe certains pisciculteurs au travail d'élaboration des nouvelles orientations. Il a été demandé aux membres de demander aux pisciculteurs, les nouvelles orientations qu'ils souhaiteraient avoir.

Le CC voudrait qu'on attende pour que la majorité soient en place.

Prochain Rendez- Vous en Décembre 2001

Bon Courage

La Rédaction